



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

**Assemblée du conseil sans public,
À partir du 10 janvier 2022**

Respectant les mesures sanitaires émises par la Santé publique, le conseil municipal tiendra ses prochaines Assemblées sans public, jusqu'à avis contraire.

Un ordre du jour proposé sera disponible sur le site web de la Municipalité, au plus tard le vendredi de la semaine précédente à l'Assemblée.

Il vous est possible de nous soumettre à l'avance toutes questions ou commentaires afin que nous le transmettions aux membres du conseil municipal; veuillez le faire par courriel à urbanisme@brebeuf.ca ou par téléphone au 819-425-9833 #5300, au plus tard la journée de l'Assemblée à 12h.

La séance sera enregistrée et ensuite publicisée dans les meilleurs délais sur notre site web.

Donné à Brébeuf, ce 3 janvier 2022

Annie Bellefleur

Annie Bellefleur, greffière-trésorière